

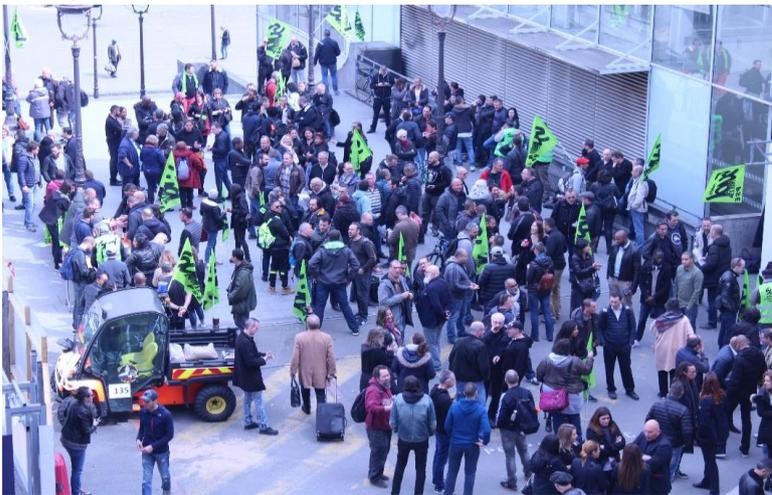
Pour la direction... ...l'heure est à la revanche !

Le management violent s'abat partout sur les cheminot-es suite aux conséquences du « nouveau pacte ferroviaire », mais ce management anxiogène se transforme en acharnement contre ceux qui ont participé aux actions, été présents dans les

Assemblées Générales, aux piquets de grève au printemps dernier et qui remettent en cause les restructurations, les méthodes de la direction, mais également ceux qui sont chaque jour aux côtés des cheminot-es qui souffrent !

Plus fortes, plus violentes, les sanctions infligées ont pour but d'anéantir des vies (licenciement, déplacement géographique, changement de métier...), sans aucun doute pour faire peur à ceux qui refusent, résistent et s'organisent pour se défendre.

Cette pression managériale que vivent les délégué-es SUD-Rail quotidiennement, sanctionnés dès qu'ils luttent contre des méthodes patronales dignes du harcèlement, des dizaines de grévistes en sont maintenant les victimes... **pour les patrons, c'est l'heure de la revanche !**



SUD-Rail toujours aux côtés de ceux qui résistent ! 300 agents réunis pour soutenir Renald, coupable de faire son travail de délégué syndical !

Pour Renald, c'est une enquête HSCT, qui tourne à l'action syndicale suite à l'inaction de la direction, qui lui vaut une enquête à charge. Sur la base d'éléments incohérents et infondés, la direction a monté un dossier pour vol et veut maintenant le traduire en conseil de discipline, envisageant la radiation des cadres (licenciement) !

C'est le droit syndical qui est ici remis en cause !

SES COLLÈGUES, LES AUTRES ORGANISATIONS SYNDICALES DU SITE DE LA GARE DE LYON, ÉTAIENT PRÉSENTS POUR DÉNONCER L'ACHARNEMENT DE LA DIRECTION ET SOUTENIR RENALD.

Ces sanctions sont le miroir d'un dialogue social en échec remplacé par une politique managériale qui veut porter atteinte aux libertés fondamentales des salariés, en lien direct avec la suppression de nos droits. Nous devons tous ensemble, refuser ce

dérapage de l'entreprise, appeler la direction SNCF à annuler les sanctions dont certains syndicalistes et anciens grévistes ont fait l'objet, réclamer que les contre-pouvoirs puissent s'exercer normalement et en cohérence !

SUD-Rail combattra toujours ces dérives autoritaires de la direction SNCF !

Sur le terrain, devant les tribunaux, nous défendrons toujours le droit à la libre expression et à l'action syndicale. Les sanctions contre Renald doivent être abandonnées !

SUD-Rail réagira avec force de conviction, quitte à poursuivre des dirigeants de la SNCF qui abuseraient de leur pouvoir disciplinaire !

FÉDÉRATION SUD-Rail - 17 BOULEVARD DE LA LIBÉRATION 93200 ST DENIS
TEL : 01 42 43 35 75 @ : sud.rail.federation@gmail.com
FAX : 01 42 43 36 67 INTERNET : www.sudrail.fr
FACEBOOK : @sudrailofficiel
TWITTER : @Fede_SUD_Rail
Union syndicale
Solidaires